

FICHE DE PRISE EN CHARGE DES BESOINS MÉDICAUX SPÉCIFIQUES D'UN ÉLÈVE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE SCOLAIRE, ENFANT SOUFFRANT D'ALLERGIE ALIMENTAIRE - ADAPTÉE EPIPEN

Document à remplir lors de l'inscription ou au moment de la détection de l'allergie et à revoir régulièrement
**A COMPLÉTER EN CONCERTATION AVEC L'ÉLÈVE, SES PARENTS, LA DIRECTION, LES ENSEIGNANTS CONCERNÉS,
LE SERVICE PSE OU LE CENTRE PMS, LE MÉDECIN TRAITANT...**

Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :/...../..... Classe : Photo :	
Nom des parents ou du représentant légal : Tél (s) : Adresse(s) :	Nom du médecin prescripteur : Tél : Adresse :
Aliments à exclure (allergies)	Régime sans Traces tolérées oui - non
COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE (vérifier régulièrement la date de péremption des médicaments)	• Antihistaminique : • Stylo d'adrénaline : • Chambre d'inhalation + puff :
LIEU où se trouve la trousse (endroit facile d'accès, non fermé à clé, à l'abri de la lumière et à une température ne dépassant pas 25 °C, idéalement dans un sac isotherme.)

<p>PROCÉDURE EN CAS D'URGENCE</p> <p>Coordonnées des personnes à contacter en urgence (Tél, GSM)</p> <p>Infirmière :</p> <p>Parents ou responsables parentaux : (coordonnées du lieu de travail)</p> <p>Quand appeler une ambulance (n° 112) ? Quand appeler les parents ?</p>	<p>Appeler les urgences si réaction sévère. Appeler les parents si réaction légère.</p>
<p>Que faire en attendant l'ambulance ou autre personne contactée ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si gêne respiratoire : enfant en position assise • Si malaise sans gêne respiratoire : enfant allongé sur le dos, jambes surélevées. <p>Rester à côté de l'enfant ou de l'adolescent</p>
<p>Signes nécessitant l'administration d'antihistaminique</p>	<p>RÉACTION LÉGÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ma bouche pique ou gratte, mon nez coule • Mes lèvres gonflent • J'ai des plaques rouges qui grattent • J'ai un peu mal au ventre et envie de vomir
<p>Signes nécessitant l'injection d'ADRÉNALINE en URGENCE et PUFFS broncodilatateurs si difficultés respiratoires</p>	<p>RÉACTION SÉVÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ma voix change • Je respire mal, je siffle, je tousse • J'ai très mal au ventre, je vomis • Je me gratte les mains, les pieds, la tête • Je me sens mal ou bizarre, je fais un malaise

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Les auto-injecteurs sont conçus pour être utilisés facilement par une personne non professionnelle et doivent être utilisés comme une mesure de premiers soins !

Prenez l'auto-injecteur dans votre main dominante en plaçant le pouce près de l'opercule de sécurité bleu. De l'autre main, retirez l'opercule de sécurité bleu.

L'administration doit se faire en **intramusculaire au niveau extérieur de la cuisse** (pas dans la fesse), directement au contact de la peau ou au travers des vêtements.

1. Tenez l'auto-injecteur à environ 10 cm de la face extérieure de la cuisse, l'extrémité orange dirigée vers la cuisse.
2. Enfoncez fermement l'auto-injecteur Epipen dans la face extérieure de la cuisse à angle droit (90°).
3. Maintenez fermement l'auto-injecteur contre la cuisse pendant 10 secondes. L'injection est maintenant terminée et la fenêtre de contrôle du liquide de l'auto-injecteur apparaît opaque. Retirez l'auto-injecteur (l'extrémité orange se déploie pour recouvrir l'aiguille) et jetez-le conformément aux règles de sécurité.
4. Massez la zone d'injection pendant 10 secondes.

SI PAS D'AMÉLIORATION APRES 10 MIN, REPETER L'INJECTION

Stylo injecteur d'adrénaline: Epipen



Médecin prescripteur

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Parents ou représentant légal

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Chef d'établissement

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

Médecin scolaire

Nom :

Prénom :

Date :/...../.....

Signature

L'école respecte la vie privée. Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document sont indispensables à la bonne gestion de l'accueil de votre enfant et sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), et de l'article 458 du Code pénal sur le secret professionnel.

Concrètement, cela signifie notamment que : les données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que dans le but susmentionné ; les données à caractère personnel ne seront pas communiquées à des tiers ; vous avez le droit de consulter vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant et vous pouvez vérifier leur exactitude et faire corriger les éventuelles erreurs les concernant. A cet effet, vous pouvez prendre contact par mail à ou à l'adresse courrier